

CARTE PASSERELLE

« SPORT SCOLAIRE-SPORT EN CLUB »

UNE AMBITION :

AUGMENTER LA PRATIQUE SPORTIVE DES ENFANTS EN CLUB

Le principe est assez simple ! Favoriser la passerelle entre l'école et le club et faciliter l'adhésion des jeunes dans l'association en offrant à tous les écoliers de CM1 et CM2 licenciés USEP ou UGSEL la possibilité de tester différents sports au sein des clubs partenaires de l'opération. Cette carte passerelle sera distribuée par les délégués de l'USEP et de l'UGSEL auprès des élèves concernés.



CARTE PASSERELLE

« SPORT SCOLAIRE-SPORT EN CLUB »

DU 1ER SEPTEMBRE AU 17 OCTOBRE 2020

Pendant 7 semaines, entre la rentrée des classes et les vacances de la Toussaint, les enfants vont avoir la possibilité de tester différents sports et clubs, gratuitement et sans nouvelle prise de licence, à raison de trois séances maximum par club.



CARTE PASSERELLE

« SPORT SCOLAIRE-SPORT EN CLUB »

AVEC LA PLATEFORME

« MON CLUB PRÈS DE CHEZ MOI »

Pour déployer ce dispositif, le CNOSF a choisi de s'appuyer sur la plateforme digitale de géolocalisation « Mon club près de chez moi ». Les clubs qui souhaitent participer à cette opération peuvent le faire en s'inscrivant sur [ce lien](#).



CARTE PASSERELLE

« SPORT SCOLAIRE-SPORT EN CLUB »

UN DISPOSITIF QUI A FAIT SES PREUVES

Une expérimentation très positive de ce dispositif s'est déroulée à la rentrée scolaire 2019 auprès des 3 départements suivants : les Bouches-du-Rhône, l'Orne et la Vienne. Près de 30 000 élèves ont été concernés par cette opération.

- Plus de 50% des jeunes se sont licenciés au club après les initiations
- Un succès auprès des élèves, des familles, des enseignants
- Des rapprochements et des collaborations entre les clubs et les écoles
- Meilleure connaissance des élèves et de leur famille de l'offre sportive sur le territoire



CARTE PASSERELLE

« SPORT SCOLAIRE-SPORT EN CLUB »

UNE COUVERTURE ASSURANTIELLE GARANTIE ET PRISE EN CHARGE PAR LE CNOSF

Le CNOSF a contracté des garanties d'assurance individuelle accident au bénéfice des détenteurs de la carte passerelle permettant de couvrir les risques auxquels s'exposent les enfants dans le cadre des activités testées.

Retrouvez toutes les informations nécessaires sur franceolympique.com



Renseignements : cartepasserelle@cnosf.org